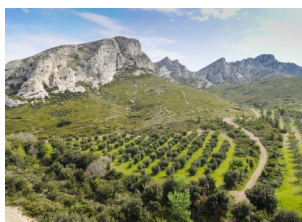


# GAL Pays d'Arles



crédits photos : Lionel Roux - Agence Canopée



Vous êtes porteur d'un projet et souhaitez trouver un financement ? Vous êtes animateur d'un Groupe d'Action Locale (GAL) et souhaitez coopérer avec le territoire du Pays d'Arles ?

**Découvrez ici la stratégie LEADER 2014-2020 du territoire !**

## CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

**État membre :** France  
**Région :** Provence-Alpes-Côte d'Azur  
**Intercommunalités :** 3  
**Nombre de communes :** 33  
**Population :** 143 912 habitants  
**Structure porteuse du Groupe d'Action Local :** PETR du Pays d'Arles, en partenariat avec les Parcs Naturels Régionaux des Alpilles et de Camargue  
**Adresse :** Couvent Saint Césaire  
 Impasse de Mourgues - 13200 ARLES

## Caractéristiques du territoire

S'étendant entre la mer Méditerranée, le Rhône et la Durance, le Pays d'Arles jouit d'un patrimoine naturel, paysager et culturel diversifié et exceptionnel qui fait sa renommée internationale et sa richesse. Le Pays d'Arles constitue ainsi un territoire de respiration dans un vaste espace méditerranéen situé entre Montpellier, Avignon et Marseille.

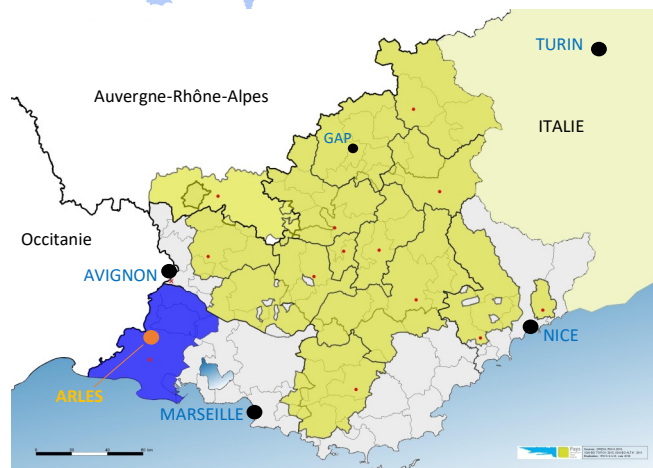
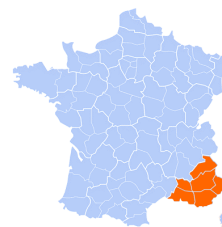
L'agriculture et le tourisme tiennent une place forte sur le territoire par des produits emblématiques, une identité forte et une situation géographique propice à son rayonnement. Les entreprises de proximité, ainsi que l'offre de biens et services demeurent un levier pour dynamiser et structurer le territoire. Enfin, le Pays d'Arles possède un potentiel remarquable pour réussir la transition énergétique et écologique.

## Objectifs stratégiques

**« Agir pour une économie de proximité basée sur la qualité ».**

- 1 : Un territoire qui affirme sa vocation de **cœur agricole de la Provence**
- 2 : La transition du secteur vers une **offre touristique territoriale durable**
- 3 : Une **offre de biens et services de proximité** de qualité, dynamiques et accessibles pour les habitants, les visiteurs et les entreprises
- 4 : Soutenir l'installation de filière à forte valeur ajoutée en lien avec la

**Les objectifs transversaux :** La démarche LEADER et la stratégie du territoire visent à mettre en avant les actions **structurantes, collectives, innovantes et contribuant au développement durable**. Ces objectifs devront être pris en compte lors de la conception des projets.



## Contacts

Si votre projet s'intègre dans cette stratégie et dans une des fiches-actions ci-après, contactez l'équipe d'animation LEADER :

[animation.leader@ville-arles.fr](mailto:animation.leader@ville-arles.fr)  
 04 90 49 36 56



## Un programme décliné en 7 fiches-actions :

1

### Agriculture

> Dynamiser une activité agricole de qualité en développant les débouchés économiques et l'installation.



Exemples : *couveuses agricoles, hameaux agricoles, formation et sensibilisation des agriculteurs aux nouvelles pratiques agricoles de qualité et/ou durables, action collectives en faveur des circuits courts, structuration de la filière en circuit long.*

### Offre touristique

> Renforcer l'offre touristique territoriale durable.



Exemples : *nouvelles activités de tourisme durable, qualification d'ambassadeurs du territoire, création d'outils partagés de promotion, sensibilisation des acteurs touristiques aux démarches de qualité, entretien, restauration et mise en valeur du patrimoine rural*

2

### Mobilité et services

> Soutenir la mobilité et consolider les services aux particuliers



Exemples : *actions en faveur du déploiement de la mobilité, promotion des offres de mobilité locales et communication sur les services aux particuliers existants, soutien aux initiatives de nouvelles formes de transport de type co-voiturage, autopartage, véhicules et vélos électriques, soutien aux services itinérants, accompagnement d'initiatives permettant la mutualisation de services*

### Entreprises responsables

> Soutenir la transition des entreprises de proximité vers une économie responsable.



Exemples : *actions d'accompagnement et de sensibilisation à la RSE et aux certifications qualité ; soutien à la création et au développement de projets collectifs en lien avec l'ESS, l'économie fonctionnalité/circulaire ; soutien à la création d'espaces de travail, de services et d'outils mutualisés, partagés ; promotion des biens et services de qualité et produits localement.*

4

### Energie renouvelable et matériaux biosourcés

> Produire localement de l'énergie et des matériaux en valorisant les ressources naturelles, les déchets et les sous-produits du territoire.



Exemples : *études, sensibilisation, mise en place de projets autour de la valorisation des déchets verts en énergie, de la paille et de la balle de riz en matériaux de construction, projets participatifs de productions d'énergie renouvelable.*

### Rénovation énergétique

> Soutenir le développement du marché de la rénovation énergétique et l'usage des matériaux biosourcés dans les bâtiments.



Exemples : *accompagnement à la montée en compétence des entreprises par des actions de sensibilisation, formation ou la mise en place de chantier expérimentaux ; soutien aux dynamiques collectives (études, stratégie et moyens marketing partagés, groupements d'entreprises, etc...) pour développer les débouchés.*

6

### Coopération

> Aide à la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie de développement local mené par les acteurs locaux



Les projets correspondant aux 6 thématiques ci-dessus peuvent bénéficier d'une aide particulière pour mettre en place une coopération avec d'autres territoires afin de partager les expériences et les outils.

7



Pour en savoir plus :

<https://www.pays-arles.org/les-actions/financement-de-projets/>

